



L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

AU COEUR DE LA DYNAMIQUE DE CHANGEMENT

En inaugurant en 1995 le bureau à temps partagé, Andersen Consulting a inscrit une rupture dans la conception et l'exploitation traditionnelle des bureaux. Au delà de cette transformation, la société de conseil a exploité son aménagement tout à la fois dans une logique d'optimisation de l'espace, comme un vecteur de repositionnement et comme un outil d'organisation sans précédent. « Changer les lieux pour changer l'entreprise » telle est la conviction de Richard Galland, PDG de Majorelle qui avait réalisé ce projet innovant, mais c'est également une réalité. La structuration de l'espace installe une marque, influence l'ambiance de travail et l'appréciation des clients. Comment optimiser l'aménagement des locaux ? Comment imprimer son positionnement et favoriser de nouveaux modes collaboratifs ? Quelques pistes de réflexions.

1. CHANGER LE LIEU OU CHANGER LES LIEUX ?

Vaut-il mieux déménager ou réaménager l'environnement de travail ?

Les locaux représentent un coût financier important dans la gestion du cabinet. Optimiser les lieux, éviter la perte de place, devient alors une question cruciale dans la recherche d'une meilleure maîtrise des coûts de gestion. Ainsi, la stratégie immobilière du cabinet doit faire l'objet d'une mise à jour régulière.

« Le marché immobilier étant intrinsèquement cyclique, il convient, en fonction des besoins et des évolutions du cabinet, de se poser régulièrement la question d'un éventuel déménagement. » nous conseille Marina Dédéyan, Responsable communication de la société Mobilitis. La question doit ainsi se poser dans deux directions concomitantes : quel est l'état du marché immobilier, afin d'évaluer les opportunités de trouver mieux et moins cher ailleurs, et l'environnement de travail actuel correspond-il aux évolutions du cabinet ?

Actuellement, le marché immobilier est plutôt favorable aux utilisateurs. « Même si certains arrondissements comme le 8ème restent très chers, tout dépend du type de superficie, des prestations, de l'historique de l'immeuble et du profil du propriétaire. » précise Marina Dédéyan. « Il est indispensable d'avoir une bonne connaissance du marché immobilier et une vision globale lors de la négociation avec le bailleur. Derrière chacune des clauses du bail, il existe des marges de négociation réelles. » poursuit-elle. Mais avant toute recherche d'un nouveau lieu ou

d'une extension, chaque cabinet doit formaliser ses objectifs et anticiper ses besoins futurs. Si le prestige de l'adresse joue toujours un rôle important pour certains cabinets, pour la majorité la localisation, la qualité de l'immeuble et l'optimisation des locaux priment. De même le choix du quartier, de l'immeuble et des services périphériques devient essentiel. Facilité d'accès, possibilité de parking, restauration à proximité, autant d'éléments analysés.

Par ailleurs, la recherche de services à forte valeur ajoutée progresse. « Le concept de bureaux trois étoiles va incontestablement se développer. La notion de services modulaires est très importante. » explique Richard Galland. Dans cette optique, la société Majorelle s'est appliquée ce qu'elle conseille en créant dans le 9ème arrondissement un hôtel de réunions pour les sociétés du quartier.

Cette possibilité d'externalisation et de modularité a également constitué un des critères de décision du cabinet d'avocats Arsene-Taxand pour le choix de ses nouveaux locaux, rue de Monceau. « Nous avons privilégié la souplesse dans la gestion des locaux plutôt qu'une adresse de prestige. La surface était mieux optimisée. En moyenne un cabinet utilise 30 à 35 m2 par collaborateur, nous sommes plus proches de 20 m2 avec notre configuration, tout en conservant une impression d'espace.

De plus, un des partis pris du cabinet est d'externaliser beaucoup de services pour rester une structure légère et flexible et nous concentrer sur notre coeur de métier. L'immeuble Capital Huit nous offre

à la fois une gamme de services comme la sécurité et la gestion des locaux, des espaces de restauration, un club de sport, un groom service, une conciergerie, mais également la possibilité de louer à la demande des espaces supplémentaires comme des salles de réunion, l'auditorium ou des bureaux. L'immeuble offrant 40 000 m² de bureaux, nous pourrions évoluer en fonction de la croissance du cabinet. » nous explique Maître François Lugand, avocat associé du cabinet Arsene-Taxand.

Dans un contexte concurrentiel et dans un environnement très évolutif, la flexibilité dans la gestion et l'aménagement des locaux offre un avantage concurrentiel non négligeable, quelque soit le type de lieux choisis.

« Dans les lieux haussmaniens traditionnels, qui n'ont pas forcément de tailles idéales, il est important de pouvoir optimiser l'espace et de s'adapter au plus juste de la pièce, sachant que l'on pourra pas la suite lors d'un déménagement reconfigurer totalement le meuble. Ainsi, on peut toujours ajouter un module pour rentrer dans l'espace imparti. » explique Pascal Buisson, Directeur de la société USM France. En effet, pour permettre aux structures d'être de plus en plus flexibles, le choix d'un mobilier évolutif est tout aussi important.

« La problématique des prix du m² en Ile de France a conduit les prescripteurs à conseiller plus de nomadisme pour certaines professions. Pour répondre à ces nouvelles formes d'organisation, le mobilier a évolué, avec la création notamment de plans de travail appelés Plan ou Table Bench, qui intègrent des postes multifonction dans un minimum d'espaces. » nous indique Monsieur William Romet, Directeur Général de Mobiwir.

Ainsi, si le coût facial peut paraître élevé, tout dépend de l'utilisation qui en est faite. Le projet d'aménagement doit être anticipé en amont en fonction de la configuration des locaux, mais surtout en fonction des objectifs propres à chaque cabinet. Avec son positionnement très particulier comme cabinet d'avocat-conseil exclusivement en droit fiscal, le cabinet Arsene s'était fixé trois objectifs prioritaires dans l'aménagement de ses nouveaux locaux.

« Nous souhaitons que nos locaux reflètent notre fort esprit d'avocat-conseil et de proximité client. Nous souhaitons également poursuivre la maîtrise de nos coûts financiers. Et enfin nous voulions offrir un instrument de travail, vecteur de qualité de vie pour nos collaborateurs. » nous confie Maître François Lugand. Ainsi, l'aménagement de l'espace pensé dans une réflexion stratégique permet d'imprimer son image et d'actionner des leviers pour l'amélioration de la communication interne et de l'organisation.

2. CHANGER LES LIEUX POUR CHANGER L'IMAGE

Une des grandes subtilités des services réside dans leur intangibilité.

Comment promouvoir un service juridique qui n'existe pas encore, mais se construira progressivement avec le client ? Comment rassurer le client sur la capacité du cabinet à apporter la solution qu'il attend ? L'aménagement intérieur constitue alors un vecteur de tangibilisation, véhiculant des messages importants au client.

L'aménagement permet notamment d'instaurer un climat de confiance et de rassurer sur la capacité, les compétences et la solidité d'un cabinet. Or la tendance est à la proximité client. « On ne reçoit plus dans les bureaux, mais dans des lieux de réception spécifiques, où l'on mise sur la confidentialité, le confort et l'acoustique. » nous indique Richard Galland. Ainsi, 15 à 20% des installations servent à délivrer une image de maîtrise et de proximité dans des espaces de réception plus confidentiels.

L'isolation phonique devient alors un élément important de plus en plus implémenté. Mais face au développement de lieux de réunion plus intimes, il ne faut pour autant pas oublier de rendre l'atmosphère de travail palpable. Le renforcement de la cohérence dans l'aménagement des locaux participe également au développement d'une image forte et professionnelle centrée sur le cabinet. Car cette cohérence rassure sur la capacité du cabinet à offrir un service de qualité constante.

Cette évolution vers plus d'homogénéité dans l'aménagement intérieur peut également s'analyser comme la volonté de favo-

riser la relation du client au cabinet, plus qu'à un seul associé ; l'objectif n'étant pas de gommer les talents individuels, mais au contraire d'ajouter une dimension collective amenant un cadre et plus de stabilité. Le message sous-jacent peut alors s'entendre comme : au sein de notre cabinet solide, réactif, dynamique ... vous trouverez des experts de qualité à votre service. Dans la structuration de l'espace et le travail sur l'image, le choix du mobilier joue un rôle prépondérant.

« Depuis un an, nous constatons un changement fort en terme de tendances dans le choix du mobilier. Si les cabinets optaient pour des bureaux traditionnels en bois avec des sièges d'associés en cuir, aujourd'hui le mobilier s'allège, et les choix se portent vers plus de design et des coloris plus clairs tels que les laqués blancs. » constate Grégory Caray, Responsable Marketing et développement de l'entreprise Caray.

Le choix des couleurs permet en effet de créer des atmosphères différentes, davantage encore dans des espaces ouverts.

« Nous n'hésitons pas, avec un même meuble de séparation à jouer sur des couleurs différentes d'un côté à l'autre du meuble. Ainsi, si le mobilier offre une uniformité, les couleurs démultiplient les possibilités et participent à la séparation et la personnalisation de l'espace. » précise Pascal Buisson. « Par ailleurs, de plus en plus de clients n'hésitent plus à jouer sur la couleur par touches, comme quelques portes de couleurs dans un meuble de rangement blanc. » poursuit-il.

Créer un climat de confiance est certes indispensable, mais l'aménagement intérieur doit également servir le positionnement et la différenciation du cabinet.

« Il n'existe pas deux projets d'aménagement identiques. Chacun s'inscrit dans une organisation et doit refléter la culture du cabinet. » précise Richard Galland. Ainsi, le choix de l'organisation de l'espace, des couleurs, des matériaux, du mobilier, du style constituent autant d'éléments qui retentissent dans l'esprit du client et doivent être pensés de sorte à traduire la personnalité du cabinet.

► Comment inscrire son positionnement dans l'architecture intérieure ? Telle est la question qui mérite d'être posée très en amont du projet et d'être examinée avec des spécialistes. L'aménagement peut ainsi traduire une continuité, un renforcement ou une rupture dans le positionnement du cabinet. Il ne faut toutefois pas choquer outre mesure sa clientèle.

Certains clients seront sensibles à l'ostentatoire, d'autres au contraire préféreront une image plus traditionnelle ou résolument moderne.

Ainsi, l'un des objectifs fort du cabinet Arsene-Taxand était bien d'affirmer son positionnement de conseil et de proximité auprès de ses clients ainsi que de refléter son image contemporaine et dynamique. Des espaces de travail ouverts, des lieux d'accueil intimes, le choix d'une palette de couleurs vertes et mauves à la fois dynamiques et apaisantes ont été pensés et intégrés au positionnement très spécifique du cabinet.

« Nous avons fait une confiance totale à l'Equipe Majorelle. Nous leur avons trans-

mis une grille de lecture, nous voulions casser l'image traditionnelle des cabinets et l'exercice très individuel. L'aménagement traduit bien cette qualité de communication. » nous indique Maître François Lugand.

En effet, au-delà du reflet du positionnement, l'aménagement intérieur peut porter un projet de réorganisation interne, de changement des modes collaboratifs et d'amélioration de la communication.

3. CHANGER LES LIEUX POUR CHANGER LA CULTURE

« Au delà du « relooking », l'aménagement de l'espace est un véritable levier de transformation de l'organisation, capable de faire évoluer les comportements. » explique Richard Galland.

L'aménagement offre la possibilité d'analyser les modes d'organisation actuels et de susciter leur évolution. L'avènement des bureaux paysagers (open-space) a ainsi permis de favoriser la communication transversale et la transparence.

Décloisonner les espaces pour décloison-

ner les mentalités telle est la dominante actuelle. Cela est particulièrement le cas dans la Profession, où les bureaux sont de plus en plus partagés, voire décloisonnés, pour favoriser un mode de travail collaboratif, tout en préservant une certaine intimité.

Nous assistons ainsi à un redimensionnement avec des espaces de travail partagés et organisés pour une meilleure fluidité de l'information et des espaces de réception et de réunion confidentiels pour accueillir les clients.

Ces évolutions ont notamment été possibles grâce à l'avènement des nouveaux modes de communication et à la numérisation croissante des documents, qui ont permis de libérer des espaces et de favoriser une plus grande transparence dans les échanges.

Le renforcement de la compétitivité et la pénurie des talents incite également les cabinets à repenser leurs modes d'organisation interne. Cela se traduit dans une démarche de création d'espaces de travail plus fonctionnels et conviviaux.



1800m² d'exposition
Z.I. des Béthunes - 10 à 16, avenue de l'Île de France
95310 Saint-Ouen-l'Aumône (Cergy Pontoise)
TEL : 01.30.37.09.49.
Fax : 01.30.37.71.45 - e-mail : commercial@caray.fr

**Bureaux, Sièges, Accueils, Salles de réunion,
Rangements, Classements...**

CARAY  **www.caray.fr**

300m² d'exposition
4, avenue de Friedland 75008 Paris
Tel : 01.45.63.26.06
Fax : 01.45.63.70.56
e-mail : commercial@caray.fr

« Les cabinets d'avocats portent de plus en plus d'attention à l'ergonomie et au confort de travail, avec le choix de sièges plus sophistiqués, souvent en résine, une largeur d'assise plus grande, des accoudoirs réglables et un véritable investissement dans un mobilier qui a vocation à durer dans le temps. » remarque Grégory Caray.

En effet, le choix du mobilier constitue un investissement productif, notamment pour des collaborateurs et salariés amenés à passer de longues heures à leur poste de travail.

« L'assise revient en force parmi les préoccupations. Certaines études montrent que le coût réel pour une entreprise de l'absence d'un salarié pour un poste d'hôtesse d'accueil, assistante, secrétaire est de l'ordre de 800 à 1000 € par jour. D'où la réelle nécessité de ne plus économiser sur leur confort de travail. » précise Monsieur William Ramet. L'orientation vers des plans de travail ergonomiques et des couleurs qui allègent l'agencement participent aujourd'hui de la volonté pour de nombreux cabinets d'investir dans des environnements de travail motivants.

Attirer et retenir les meilleurs est devenu un enjeu crucial. A l'heure où un quart des avocats de moins de dix ans d'expérience quitte la Profession, créer une ambiance de travail dynamisante et attractive, un meilleur confort, mais également favoriser un équilibre de vie devient fondamental. Ainsi, le cabinet Arsene-Taxand a exploité l'aménagement de ses locaux pour soutenir son projet d'entreprise et motiver ses collaborateurs.

« Nous avons organisé l'aménagement pour favoriser le travail en équipes. Les collaborateurs sont en moyenne 5 par staff-room, sachant que l'acoustique est meilleure que s'ils avaient été dans un bureau par deux. Par ailleurs, les bureaux des managers seniors et des associés sont de taille équivalente. Chacun de nous a fait un effort. » explique Maître François Lugand.

Encore une des grandes évolutions des aménagements intérieurs : les espaces de travail sont de moins en moins utilisés comme des symboles de différenciation statutaire, la priorité étant mise à la satisfaction de tous et à l'effort de chacun.

« Nous assistons à une uniformisation dans le choix du mobilier, qui ne traduit plus une position sociale. Cette évolution permet également une plus grande modularité des éléments et de l'espace, très recherchée aujourd'hui. » perçoit Grégory Caray.

En effet dans un contexte de croissance évolutive, il est devenu essentiel de pouvoir faire évoluer l'aménagement rapidement et simplement. « La modularité est également très appréciée par les cabinets en création, qui sont encore plus amenés à anticiper l'ensemble des évolutions.

Etre certains qu'ils pourront faire évoluer leur mobilier, le réorganiser ou le réassortir est d'autant plus essentiel que l'ameublement est un investissement durable. » indique Pascal Buisson.

Si le projet d'aménagement peut soutenir un changement de culture, il est indispensable d'impliquer les équipes. « Le groupe interne au cabinet chargé de l'aménagement représentait tous les niveaux de management.

Nous avons ainsi voulu que l'ensemble des membres du cabinet puisse s'approprier le projet. » poursuit Maître François Lugand. En effet, pour s'inscrire comme outil de management, le projet d'aménagement doit rester à l'écoute des attentes fondamentales des collaborateurs.

Au-delà du coût financier, l'aménagement de l'espace doit être pensé comme un investissement inscrit dans la réflexion stratégique du cabinet. Rassurer les clients, afficher ses différences, attirer et fidéliser les meilleurs talents, autant d'objectifs à prendre en compte très en amont.

Evidemment l'aménagement seul ne générera jamais un meilleur positionnement ou une meilleure organisation, mais il peut relayer la stratégie et être fortement porteur de changements. ■

Charlotte Karila-Vaillant





Conseil en aménagement d'espaces et en équipement mobilier. Meubles et luminaires design pour l'accueil, les bureaux d'associés, secrétariat, salle de réunion...

Pour un aperçu de nos offres, retrouvez nous sur

www.epoxia.com

ou contactez nous au :



N°Azur 0 810 811 114
PRIX APPEL LOCAL

EPOXIA
24, rue Jean Duplessis
78150 Le Chesnay

Publicité



DES SOLUTIONS DESIGN ET MODULAIRES POUR OPTIMISER L'AMÉNAGEMENT

Rigueur et créativité, design et modularité, à peine franchie la porte du Showroom de Paris nous sommes interpellés par l'infinie variété et les possibilités du mobilier USM. Depuis 1965, la société suisse USM Systèmes d'aménagement équipe dans le monde entier aussi bien d'importants cabinets d'audit comme KPMG, que des bibliothèques comme celles du MOMA à New York, où le mobilier est référencé, ou encore des cabinets d'avocats de toutes tailles. Rencontre avec Pascal Buisson Directeur de la société USM France.

L'extrême modularité du mobilier et de l'aménagement que vous proposez est-elle à la base de la philosophie d'USM ?

Nous sommes en effet les seuls à concevoir l'aménagement et le mobilier en fonction de l'espace. Notre système est très simple : des panneaux modulaires de tailles différentes qui permettent de créer et de recréer autant de structures possibles, parfaitement intégrées à l'environnement de travail. Nous nous adaptons ainsi totalement aux besoins de nos clients en optimisant aussi bien l'espace que l'aménagement intérieur du mobilier.

La modularité et le design de votre mobilier supposent certainement une grande personnalisation du service ?

La société USM est une société suisse, qui entend conserver une grande rigueur tant dans la qualité de ses produits que dans celle de ses services. Nous souhaitons que le service offert soit au niveau de nos produits.

Notre cœur de métier est d'écouter nos clients, d'analyser leurs besoins et de faire émerger des solutions, afin d'optimiser leur espace. Nous travaillons notamment avec un logiciel en trois dimensions, qui leur permet de repartir avec une simulation personnalisée sans engagement, car c'est selon nous ainsi que s'amorce un dialogue constructif. Nous intervenons ensuite pour installer le mobilier et pour assister à nouveau nos clients dès lors que leurs projets évoluent.

Vous semblez en effet attacher une grande importance à la pérennité des investissements de vos clients ?

Nous sommes convaincus que l'aménagement des bureaux est un investissement qui fait partie de l'image de marque et qui doit pouvoir s'adapter aux modes de travail successifs des équipes. De ce fait, même si notre mobilier a évolué techniquement depuis sa conception, la qualité et les couleurs restent d'origine pour permettre à nos clients de faire évoluer leur aménagement en conservant le même design.

Pourtant vous n'hésitez pas à ajouter régulièrement des éléments nouveaux

En effet, nous venons de sortir trois nouveaux coloris un chocolat très foncé, un beige-taupe et un orange, qui s'ajoutent à la palette existante des 11 coloris. Nous avons également travaillé de nouvelles options de finition de qualité comme des dessus encastables en verre laqués. De plus, nous sommes les premiers à proposer des serrures électroniques personnalisées.

DES SERRURES ÉLECTRONIQUES POUR UNE SÉCURISATION RENFORCÉE DES DOSSIERS

En Juillet, la société USM lancera un procédé de serrure électronique inédit en Europe permettant de sécuriser chaque élément par des clés électroniques individuelles. Cette clé consiste en une carte électronique programmée qui ouvre les serrures correspondantes dès que l'on se trouve dans un rayon de deux mètres du meuble. Ainsi, chaque membre du cabinet se voit remettre sa carte avec les droits qui lui sont associés, ce qui offre une grande optimisation dans la gestion des clés, mais également une meilleure sécurisation des documents. D'autant plus qu'en cas de départ d'un collaborateur, les codes seront aisément modifiables.

PROSKAUER ROSE A OPTÉ POUR « LE DESIGN ET L'INTEMPOREL »

Madame Nathalie Flis, vous êtes Directeur Administratif du cabinet Proskauer Rose de Paris, pourquoi avez-vous choisi les meubles USM lors de l'aménagement de vos nouveaux bureaux ?

USM est une marque prestigieuse qui allie design, intemporalité, solidité et grande facilité de classement. De plus, un de nos associés avait déjà équipé son bureau avec du mobilier USM et il en était très satisfait, nous étions donc convaincus de la qualité et de la longévité des produits, qui ont également l'avantage d'être très faciles d'entretien.

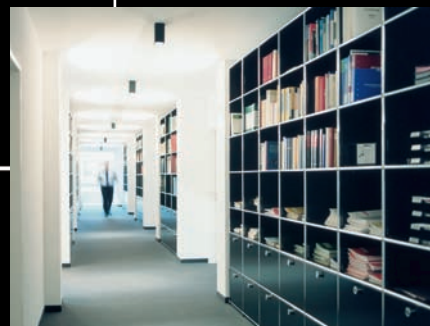
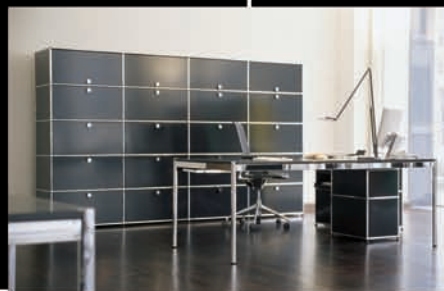
Et sur quel type de mobilier vous êtes vous orientés ?

L'architecte et l'équipe du projet a opté pour une modularité basse afin de laisser entrer beaucoup de lumière dans les espaces de circulation. Nous disposons donc de « quatre modules de hauteur » sur parfois jusqu'à la totalité des couloirs (sept à quinze rangées). Ces modules sont placés dos à dos avec des possibilités de classement de part et d'autre.

UN SHOWROOM EN PLEIN COEUR DE PARIS

Le design et l'extrême modularité des meubles USM prennent tout leur sens en les découvrant au showroom du 23 rue de Bourgogne. Bibliothèques, tables de réunion, meubles de rangements et de séparation, l'espace d'exposition permet d'apprécier la qualité et la grande diversité des meubles qui se prêtent tant à l'aménagement de locaux professionnels qu'à celui d'intérieurs design et fonctionnels.

USM
23 rue de Bourgogne
75007 Paris
www.usm.com



Le mobilier modulaire USM, reconnu comme un des grands classiques du design international contemporain, est idéal pour aménager des espaces de travail adaptés aux besoins individuels ou collectifs.

La modularité et la fonctionnalité de son système lui permettent de répondre aux exigences particulières des professions libérales en matière d'aménagement d'espace et d'être utilisé dans de nombreuses configurations : bureaux paysagers ou de direction, salles de réunions, banques d'accueil, espaces de documentation, rangements sous clés, etc...

Compte tenu de son principe modulaire il peut être démonté, modifié, complété et donc réutilisé dans le temps sans remettre en cause l'investissement de départ.

Son aspect esthétique, sobre et élégant, lui permet de traverser les époques et de rester en permanence dans l'air du temps.

USM
Systèmes d'aménagement

USM
23, rue de Bourgogne
75007 PARIS
Tél : 01 53 59 30 30
Fax : 01 53 59 30 39
www.usm.com
info@fr.usm.com